

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES
ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE
ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES TITULAIRES DE CONTRATS
ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
TORONTO, ONTARIO ET EN LIGNE
JEUDI 11 MAI 2023
À 11 H**

Donald R. Lindsay, président du conseil d'administration (« le conseil ») de la Société Financière Manuvie (SFM) et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (ces deux sociétés étant ensemble appelées la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes assistant à l'assemblée annuelle conjointe de la SFM et de Manufacturers (l'« assemblée »).

Le président de l'assemblée a ouvert l'assemblée en soulignant l'engagement de la Société à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, et en reconnaissant les terres autochtones sur lesquelles la Société exerce ses activités.

Le président de l'assemblée a discuté des réalisations de la Société en 2022 et a souligné les priorités du conseil d'administration au cours de l'année.

Le président a ensuite remercié John Cassaday, qui a pris sa retraite en février 2023, pour ses 30 années de service à la Société et Joseph Caron, dont le mandat de 12 ans au conseil d'administration a pris fin à la clôture de la réunion.

Le président a noté qu'en plus de M. Gori, président et chef de la direction de la Société, Phil Witherington, chef des finances, et Antonella Deo, secrétaire générale, se sont joints à lui sur la scène.

Il a abordé les questions logistiques liées à l'assemblée, notamment la procédure pour voter et poser des questions pendant l'assemblée pour les actionnaires, les titulaires de contrats d'assurance et les fondés de pouvoir dûment désignés. Il a fourni des lignes directrices pour les questions durant l'assemblée, notant que toutes les questions doivent être d'intérêt pour tous les actionnaires ou titulaires de contrats et ne pas être de nature personnelle, et que par souci d'équité envers les autres actionnaires et titulaires de contrats présents, si une question était de nature personnelle, la direction communiquerait avec la personne concernée après l'assemblée.

Le président de l'assemblée a ensuite passé en revue la mise en garde au sujet des énoncés prospectifs figurant dans la présentation et a souligné que les propos formulés au cours de cette assemblée pouvaient contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières et que les résultats réels peuvent être très différents des résultats que ces énoncés expriment explicitement ou implicitement.

Il a ensuite présenté M. Gori, qui a fait part de ses observations sur les résultats de la Société en 2022, de ses ambitions pour l'avenir et de la façon dont la Société change les choses pour ses clients, les collectivités où elle est présente, ses employés et ses actionnaires.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'assemblée a déclaré l'assemblée ouverte.

2. Nomination de la secrétaire et des scrutateurs

Antonella Deo, secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Lise-Anne Thomas et Pat Lee de la Compagnie Trust TSX ont fait office de scrutateurs pour la Société Financière Manuvie et La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

3. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum

Le président de l'assemblée a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée a été dûment envoyé à tous les actionnaires et titulaires de contrats qui devaient le recevoir.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment convoquée.

4. Dépôt des états financiers consolidés 2022 de la Société Financière Manuvie (SFM) et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manufacturers) et des rapports des auditeurs et de l'actuaire et de l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers de 2022, comme il est indiqué dans le rapport de 2022 aux titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2022 de la SFM et de Manufacturers, ainsi que les rapports afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de la SFM avaient reçu les états financiers consolidés de 2022 de la SFM conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2022 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et à toute autre loi applicable.

Le président de l'assemblée a ensuite déposé l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers, qui comprend des sommaires de la politique d'attribution des participations aux titulaires de contrats et de la politique de gestion du compte de contrats avec participation; tous ces documents sont inclus dans le rapport aux titulaires de contrats 2022.

Le président a demandé s'il y avait des questions sur les états financiers et l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

5. Élection des administrateurs

Avant de procéder aux votes, le président de l'assemblée a fourni des instructions sur la façon dont les actionnaires, les titulaires de contrat et les fondés de pouvoir dûment désignés pouvaient voter au cours de l'Assemblée.

Élection des administrateurs de la SFM

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que 12 administrateurs du conseil d'administration de la SFM devaient être élus, et que les renseignements sur les candidats étaient inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations envoyée avant l'assemblée.

Cheryl Holmes, employée et fondée de pouvoir, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de la SFM, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la SFM ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Nicole S. Arnaboldi
 Guy L. T. Bainbridge
 Susan F. Dabarno
 Julie E. Dickson
 Roy Gori
 Tsun-yan Hsieh

Vanessa Kanu
 Donald R. Lindsay
 C. James Prieur
 Andrea S. Rosen
 May Tan
 Leigh E. Turner

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs de la SFM. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de la SFM était close.

Élection des administrateurs de Manufacturers

(a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que cinq administrateurs représentant les titulaires de contrats devaient être élus à un poste du conseil d'administration de Manufacturers.

Cheryl Holmes, employée et fondée de pouvoir, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et des actionnaires de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés:

Guy L. T. Bainbridge
 Susan F. Dabarno
 Donald R. Lindsay

C. James Prieur
 Andrea S. Rosen

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers était close.

(b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire

Le président de l'assemblée a indiqué qu'en tant qu'actionnaire unique de Manufacturers, la SFM avait choisi les personnes suivantes en tant administrateurs représentant l'actionnaire de Manufacturers par résolution écrite, conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés :

Nicole S. Arnaboldi
 Julie E. Dickson
 Roy Gori
 Tsun-yan Hsieh

Vanessa Kanu
 May Tan
 Leigh E. Turner

Une copie de la résolution rédigée par l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

6. Désignation des auditeurs

Devon Johnson, employé et fondé de pouvoir, a proposé qu'Ernst & Young LLP, comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de la Société Financière Manuvie et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs.

Cheryl Holmes, employée et fondée de pouvoir, a appuyé cette motion.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers était close.

7. Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'assemblée a annoncé le vote consultatif et non contraignant des actionnaires concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Il a indiqué que le conseil estime que les actionnaires de la SFM devraient avoir la possibilité de comprendre la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

Devon Johnson, employé et fondé de pouvoir, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction :

« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2023 des porteurs d'actions ordinaires. »

Cheryl Holmes, employée et fondée de pouvoir, a appuyé cette motion.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la résolution consultative concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Il a mis fin à la période de vote portant sur la résolution consultative de SFM.

8. Annonce des résultats des votes

Antonella Deo a fait part des résultats préliminaires des votes visant l'élection des administrateurs de la SFM, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs et l'approbation de la résolution consultative.

(a) Élection des administrateurs de la SFM

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 95 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Nicole S. Arnaboldi	973 969 375	98,21 %	17 709 900	1,79 %
Guy L. T. Bainbridge	965 184 467	97,33 %	26 494 808	2,67 %
Susan F. Dabarno	971 962 155	98,01 %	19 717 097	1,99 %
Julie E. Dickson	977 943 597	98,61 %	13 735 678	1,39 %
Roy Gori	983 836 850	99,21 %	7 842 425	0,79 %
Tsun-yan Hsieh	976 660 814	98,49 %	15 018 461	1,51 %
Vanessa Kanu	974 092 575	98,23 %	17 586 700	1,77 %
Donald R. Lindsay	948 813 828	95,68 %	42 865 447	4,32 %
C. James Prieur	971 000 811	97,91 %	20 678 464	2,09 %
Andrea S. Rosen	973 070 248	98,12 %	18 609 027	1,88 %
May Tan	981 461 278	98,97 %	10 217 997	1,03 %
Leagh E. Turner	975 535 567	98,37 %	16 143 108	1,63 %

(b) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 92 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Guy L. T. Bainbridge	3 158	93,29 %	227	6,71 %
Susan F. Dabarno	3 201	94,56 %	184	5,44 %
Donald R. Lindsay	3 176	93,83 %	209	6,17 %
C. James Prieur	3 138	92,70 %	247	7,30 %
Andrea S. Rosen	3 205	94,68 %	180	5,32 %

(c) Désignation des auditeurs

Antonella Deo a indiqué que plus de 92 % des votes exprimés par les actionnaires de la SFM, par l'actionnaire unique et par les titulaires de contrats avec un droit de vote de Manufacturers étaient en faveur de la nomination d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Le résultat final est le suivant :

Pour la SFM :

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	962 533 944	92,34 %	79 793 443	7,66 %

Pour Manufacturers :

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES ¹	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	5 638 989 747	>99,99 %	110	<0,01 %

(d) Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction

Antonella Deo a annoncé que les actionnaires de la SFM avaient voté dans une proportion de plus de 77 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Le résultat final est le suivant :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DEFAVORABLES	%
Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction	767 924 818	77,43 %	223 792 862	22,57 %

Se fondant sur le rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que les 12 candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient été élus; que les cinq candidats aux postes d'administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers avaient été élus; qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. avaient été nommés auditeurs de la SFM et de Manufacturers; et que la résolution consultative acceptant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée.

Le président a remercié les actionnaires pour leur vote. Il a ensuite discuté des résultats de la résolution consultative sur la rémunération de la haute direction, indiquant que la SFM appuie ce processus et reconnaît l'importance des commentaires des actionnaires. Il a exprimé la déception de la SFM à l'égard de ces résultats et de sa détermination à collaborer avec les actionnaires en ce qui a trait au programme de rémunération de la haute direction de la SFM.

¹ Dans le cas de Manufacturers, les votes favorables comprennent (i) les votes liés aux actions détenues par la SFM, l'actionnaire unique de Manufacturers, qui ont tous été favorables à la résolution; et (ii) les votes favorables des titulaires de contrats ayant le droit de voter.

9. Clôture de l'assemblée

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.

« Donald R. Lindsay »

Donald R. Lindsay
Président du conseil d'administration

« Antonella Deo »

Antonella Deo
Secrétaire